

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU BUREAU EUROPÉEN D'AMNESTY INTERNATIONAL

Index AI : EUR 62/005/2007

ÉFAI

Embargo : dimanche 13 mai 2007 (06h00 TU)

UE-OUZBÉKISTAN. Pas de progrès en matière de droits humains depuis deux ans

(Bruxelles, le 13 mai) Le deuxième anniversaire des homicides d'Andijan vient rappeler de manière brutale les graves problèmes de l'Ouzbékistan en matière de droits humains, a déclaré Amnesty International à la veille d'une réunion des Affaires étrangères de l'Union européenne, au cours de laquelle sera examinée la politique européenne actuelle à l'égard de l'Ouzbékistan.

Le refus persistant du gouvernement d'une enquête indépendante et internationale sur l'homicide de plusieurs centaines de personnes non armées en mai 2005 ne doit pas être perdu de vue au moment d'examiner les relations de l'Union européenne avec l'Ouzbékistan.

D'autant plus que des événements récents sont venus renforcer l'inquiétude. Rien que cette année, au moment même où la Présidence de l'Union européenne prenait des mesures pour engager un dialogue avec l'Ouzbékistan au sujet des droits fondamentaux, deux défenseurs des droits humains et un militant de l'opposition étaient condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. Ces trois personnes étaient liées d'une façon ou d'une autre aux homicides d'Andijan.

Amnesty International est convaincue que la condamnation de ces personnes, et d'autres, était motivée par des considérations politiques, et elle appelle la Présidence de l'Union européenne à demander la libération immédiate et inconditionnelle de ceux que l'organisation considère comme des prisonniers d'opinion.

« La libération d'Oumida Niazova n'était pas inconditionnelle et de nombreux aspects de la suspension de sa condamnation, décidée juste avant que l'UE n'ouvre ce nouveau dialogue sur les droits humains, sont préoccupants, a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International.

« L'ouverture de ce dialogue est peu crédible si les autorités ouzbèkes peuvent continuer parallèlement de violer les droits humains en toute impunité. »

Dans une lettre à la Présidence de l'UE (disponible, en anglais, sur www.amnesty-eu.org), l'organisation a également souligné les points suivants :

- la détérioration de la liberté d'expression et de réunion en Ouzbékistan ;
- les allégations persistantes d'actes de torture et de mauvais traitements infligés systématiquement aux détenus ;
- le retour forcé de personnes soupçonnées d'être liées aux homicides d'Andijan ;
- le refus des autorités ouzbèkes d'imposer un moratoire sur les exécutions alors qu'un décret présidentiel prévoit l'introduction de l'abolition de la peine de mort à partir de 2008.

« Face à des problèmes aussi graves dans le domaine des droits humains, l'Union européenne doit envoyer un message clair à l'Ouzbékistan, à toute l'Asie centrale en fait, a ajouté Dick Oosting. Elle doit rester ferme, continuer à demander, par exemple, la tenue d'une véritable enquête sur les événements d'Andijan, et se tenir prête à lancer à tout moment des appels en faveur des personnes injustement arrêtées. »

Les personnes souhaitant commenter cette information, obtenir des détails ou prendre rendez-vous pour un entretien doivent s'adresser au :

Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles

Tél. : +32-2-5482773

Fax : +32-2-5025686

Courriers électroniques : AmnestyIntl@aieu.be

Site web : <http://www.amnesty-eu.org>